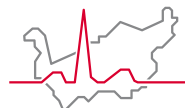


Hôpital de Malévoz



Hôpital du Valais
Spital Wallis



Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et un agréable séjour à l'Hôpital de Malévoz.

L'ensemble de notre personnel médical, soignant, hôtelier, administratif et logistique est à votre disposition pour garantir des soins et des services de haute qualité.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de réintégrer votre vie privée et professionnelle dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de la confiance témoignée et vous adressons d'ores et déjà nos vœux de prompt rétablissement.

Vincent Castagna, Directeur
Centre Hospitalier du Valais Romand

Traitement masculin/féminin

Afin de rendre la lecture plus aisée, nous avons fait le choix de ne pas retranscrire les doubles formulations « masculin/féminin » dans les textes. Nous remercions les lectrices de leur compréhension.

Impressum

Edition: Brochure d'accueil – Hôpital de Malévoz
Concept: Hôpital du Valais (RSV)
Contenu: Hôpital du Valais (RSV)
Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion
Photo: Robert Hofer, Sion et Hôpital du Valais (RSV)
Impression: Valmédia, Viège
Référence: 632594 – 07.2014

Copyright

© Tous droits réservés. Aucun des textes de cette brochure ne peut être reproduit sans l'autorisation du Service de la communication de l'Hôpital du Valais.

- Une entreprise publique autonome de soins, de formation, de recherche, **au service de ses patients** et **engagée dans l'amélioration continue de la qualité**. Elle est **reconnue au niveau national et international**, profondément enracinée dans la vie sanitaire, sociale, économique et culturelle du Valais.
- Un seul hôpital sur plusieurs sites, **au centre des réseaux de soins, coopérant** étroitement avec les médecins indépendants, les EMS et les CMS pour que les patients soient **pris en charge au bon moment, au bon endroit, pour la bonne prestation**.
- Un employeur **responsable**, capable d'attirer et de fidéliser les meilleurs collaboratrices et collaborateurs et de concourir à leur épanouissement.
- **Un centre de l'innovation médicale**, en soins et en santé publique, étroitement associé aux hôpitaux universitaires ainsi qu'aux institutions de recherche concernées.
- Une organisation proactive, **à l'écoute de ses patients et de ses personnels**, capable d'apprendre et d'évoluer pour mieux remplir sa mission et **garantir une égalité de traitement pour tous**.
- Une institution **à forte identité, enrichie par le bilinguisme**, capable d'inspirer un lien d'appartenance à ses collaboratrices et à ses collaborateurs.

L'être humain au centre.

03	Message de bienvenue
05	Sommaire
06	L'Hôpital du Valais en bref
07	L'Hôpital de Malévoz
08	Les services du Département de Psychiatrie et Psychothérapie
11	Préparation de votre séjour
13	À votre arrivée
14	Pendant votre séjour
23	À votre sortie
24	Vos droits en tant que patient
26	Accès et plan du site
28	Adresses et contacts

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

L'Hôpital du Valais (RSV) est une institution autonome de droit public, regroupant neuf sites hospitaliers et l'Institut Central. Il offre une vaste palette de prestations médicales et soignantes de haute qualité. Les disciplines sont réparties par site pour permettre une prise en charge optimale et ainsi répondre aux besoins spécifiques de chacun.

En 2013, l'Hôpital du Valais a pris en charge près de 40'000 patients hospitalisés et a assuré 440'000 visites ambulatoires. Environ 5'000 collaboratrices et collaborateurs mettent le patient au centre de leurs préoccupations.

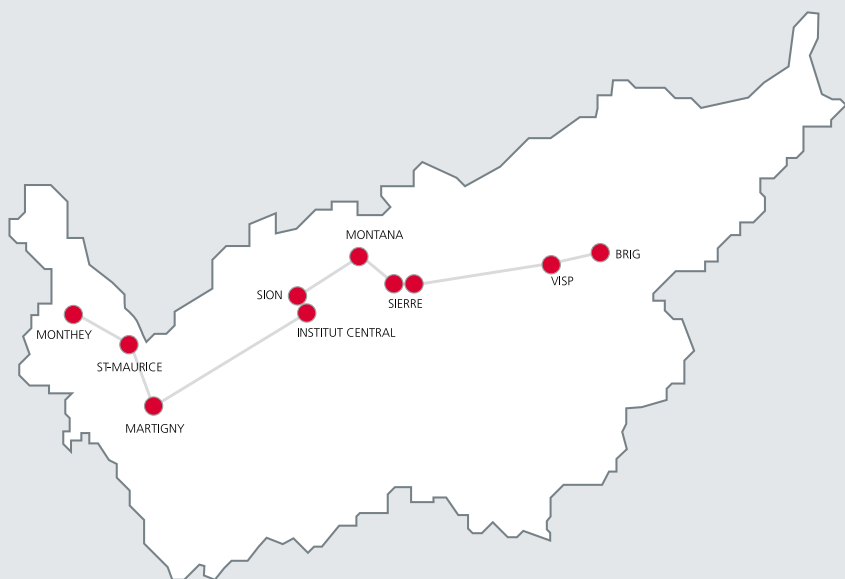
L'HÔPITAL DE MALÉVOZ

7

L'Hôpital de Malévoz fait partie du Département de Psychiatrie et Psychothérapie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) qui comprend également les hôpitaux de Sierre, Sion et Martigny, la Clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, la Clinique Sainte-Claire à Sierre et le Centre Valaisan de Pneumologie à Montana.

L'Hôpital de Malévoz est un établissement de soins psychiatriques pour l'adulte et la personne âgée. Il accueille des personnes souffrant de troubles psychiques et nécessitant des soins visant prioritairement le soulagement d'une souffrance existentielle et/ou relationnelle.

L'Hôpital de Malévoz est également un centre de formation reconnu dans le domaine de la psychiatrie et de la psychothérapie.



L'être humain au centre.

Le Département de Psychiatrie et Psychothérapie du Valais romand est une structure de l'Hôpital du Valais. Ses services de soins hospitaliers, ambulatoires et communautaires sont organisés et dispensés sur l'ensemble du Valais romand.

Il a pour mission de promouvoir la santé mentale, de prévenir et de soigner les souffrances psychiques. Il s'adresse à l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée et également aux familles et aux proches, aux représentants légaux et aux partenaires du réseau socio-sanitaire valaisan (CMS, EMS, médecins de famille, etc.).

La psychiatrie hospitalière est dispensée à l'Hôpital de Malévoz à Monthey ainsi que dans les unités de psychiatrie de la personne âgée des cliniques Saint-Amé à Saint-Maurice et Sainte-Claire à Sierre. La psychiatrie hospitalière pour les enfants et les adolescents est assurée à l'Hôpital de Sierre.

Des prestations communautaires ambulatoires sont fournies dans les quatre Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie (CCPP) de Monthey, Martigny, Sion et Sierre.

Le Département de Psychiatrie et Psychothérapie regroupe également les services de médecine pénitentiaire et d'expertises psychiatriques du Valais romand.

Numéro d'appel unique: 0800 012 210 (24/24h et 7/7).

• Psychiatrie et psychothérapie hospitalière

Hôpital de Malévoz	Hôpital de Sierre
Psychiatrie adulte et personne âgée	Psychiatrie enfant et adolescent
Route de Morgins 10	Rue Saint-Charles 14
1870 Monthey	3960 Sierre
T 027 604 73 33	T 027 603 79 10

Clinique Saint-Amé	Clinique Sainte-Claire
Psychiatrie personne âgée	Psychiatrie personne âgée
Vers Saint-Amé 10	Rue de Plantzette 51
1890 Saint-Maurice	3960 Sierre
T 027 604 66 55	T 027 603 74 44

• Psychiatrie et psychothérapie communautaire Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie (CCPP)

Les Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie ont pour but de coordonner et d'organiser l'ensemble des ressources et prestations extra-hospitalières en psychiatrie et psychothérapie. Ils répondent aux besoins de la population valaisanne, de l'enfant à la personne âgée.

Ils assurent les missions suivantes:

- Consultations ambulatoires.
- Consultations d'urgence.
- Psychiatrie de consultance et de liaison.
- Unité thérapeutique de jour.
- Interventions et soutien dans le milieu de vie (domicile, cabinet, foyer, etc.).
- Soutien et formation auprès des associations ou établissements du réseau socio-sanitaire.
- Animation et coordination du RESEAU ENTRAIDE VALAIS.

CCPP Sierre
Avenue Général-Guisan 8
3960 Sierre
T 027 603 84 70

CCPP Martigny
Rue de l'Hôpital 14
1920 Martigny
T 027 603 63 00

CCPP Sion
Rue de Lausanne 63
1950 Sion
T 027 603 84 40

CCPP Monthey
Avenue de France 49
1870 Monthey
T 027 604 74 35

Les renseignements préalables à votre admission peuvent être obtenus auprès de la réception de l'Hôpital de Malévoz au 027 604 73 33.

Documents à fournir

Afin de faciliter votre admission, nous vous remercions de présenter les documents suivants:

A la réception

- Pièce officielle d'identité valable (carte d'identité, passeport, permis de séjour ou permis de conduire).
- Carte d'assurance maladie/accident (base + complémentaire).

Au personnel infirmier

- Lettre du médecin traitant/famille, lettre de transfert de l'établissement envoyeur.
- Liste des médicaments personnels prescrits par votre/vos médecin/s.
- Si souhaité, numéros de téléphone de la famille, des proches ou du représentant pouvant être atteints en permanence.

Effets personnels recommandés

En plus de vos effets personnels, pensez à prendre des chaussures et des vêtements d'extérieur pour vous déplacer sur le site et dans le parc de l'hôpital ainsi que des vêtements de sport.

L'hôpital met à votre disposition du linge de toilette.

L'hôpital ne pourvoit pas à l'entretien du linge privé.

En cas de besoin, il est possible de vous procurer du matériel de première nécessité au kiosque de la cafétéria.

Vos prothèses dentaires/auditives, vos lunettes/verres de contact doivent être soigneusement rangés. L'hôpital ne pourra en aucun cas être tenu responsable de leur perte.



Dépôt de garantie

Division commune

Aucun dépôt n'est demandé si vous êtes domicilié en Suisse et affilié à une assurance suisse.

Division privée

Un dépôt est demandé si votre assurance ne garantit pas le paiement en division privée.

En cas de transfert de chambre commune en chambre privée et inversement, de même qu'en cas de transfert intersites, tout le séjour est facturé selon les tarifs privés.

Les patients hospitalisés en privé ont la responsabilité de contrôler leur couverture d'assurance afin d'obtenir la garantie de la prise en charge des coûts par leur assureur.

Patients étrangers de la communauté européenne

Un acompte est demandé en cas d'absence de la carte européenne.

Patients étrangers hors communauté européenne

Un acompte est demandé.

Vous pouvez obtenir tout renseignement lié au dépôt de garantie auprès du service de la facturation de l'Hôpital de Malévoz.

Argent – Objets de valeur

La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Nous vous prions de ne pas emporter d'argent ou d'objets de valeur lors de votre hospitalisation.

Il est possible de mettre votre argent et vos objets personnels sous clé dans l'armoire de votre chambre.

Si votre état de santé ne le permet pas, l'infirmier ou la secrétaire d'unité se charge de déposer vos valeurs sous clé dans le bureau infirmier.

Un inventaire de vos biens vous est alors remis.

Horaire et lieu d'arrivée

Les admissions sont planifiées entre 08h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00.

A votre arrivée, annoncez-vous à la réception.

Vous êtes accompagné par le personnel infirmier vers l'unité de soins dans laquelle vous êtes pris en charge.

Après un premier entretien avec l'infirmier, qui est votre personne de référence tout au long de votre séjour, vous rencontrerez le médecin.

Voiture

En cas d'arrivée avec votre propre véhicule, les clés doivent être remises au personnel infirmier de votre unité de soins.

Pendant votre séjour, votre voiture doit être stationnée au parking du Montgebert, Av. de France 49 à Monthey.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il vous est interdit de conduire votre véhicule durant votre hospitalisation sauf autorisation exceptionnelle du médecin.

Placement à des fins d'assistance

Si vous êtes hospitalisé dans le cadre d'un placement à des fins d'assistance (PAFA), vous recevez un document vous informant de votre droit de recours.

Si vous désirez faire recours, votre médecin référent vous remet le formulaire à envoyer au juge des mesures de contrainte qui statuera suivant une procédure simple et rapide.

Directives anticipées

Nous vous encourageons à rédiger des directives anticipées.

Vous conservez l'original et une copie est déposée dans votre dossier. Dans ce cas, nous vous prions d'informer votre médecin et vos proches de l'existence de ce document.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

L'Hôpital de Malévoz est **un lieu de soins ouvert** qui respecte les droits, la liberté et la dignité des patients. Il n'a recours à aucune utilisation de moyens pour la contention physique.

Sa philosophie des soins sollicite et encourage le plus possible l'alliance thérapeutique nécessaire au développement et à l'entretien d'une relation de confiance, essentielle aux soins et aux traitements.

Le médecin-assistant de l'unité, en étroite collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (infirmier, assistant en soins et santé communautaire, ergothérapeute, physiothérapeute, psychomotricien, psychologue) effectue les examens nécessaires et vous propose un programme de soins.

Des règles strictes garantissent la confidentialité de vos données personnelles, conformément à la législation.

- Vous respectez les consignes thérapeutiques. Les règles institutionnelles sont affichées dans chaque unité. Elles vous sont présentées par le personnel des soins lors de votre admission.
- Des activités thérapeutiques, y compris en groupe hors de votre unité, vous sont proposées par l'équipe soignante.
- Des activités libres de participation et organisées par le Service socioculturel sont affichées dans votre unité.
- Selon votre état de santé, un cadre thérapeutique dans l'unité peut être nécessaire pour vous protéger.
- Dans les limites du secret médical et du respect de la sphère privée, les proches sont invités à compléter les informations utiles au traitement et, le cas échéant, à participer à des entretiens avec le médecin et l'équipe soignante.
- Toutes violences physiques ou verbales sont interdites. Elles peuvent entraîner une interruption de l'hospitalisation et faire l'objet d'une plainte.
- Les dégâts matériels causés intentionnellement vous seront facturés.



Les médecins et les soignants sont en tenue civile, sans blouse. Vous pouvez identifier chaque collaborateur grâce à un badge nominatif de couleur spécifique à la fonction exercée.

Rouge	personnel médical
Bleu	personnel soignant
Vert	personnel médico-technique
Jaune	personnel aide-soignant
Gris	personnel de l'administration et de la logistique
Blanc	stagiaire, apprenti

Notre institution et nos collaborateurs sont particulièrement attachés à créer un climat de respect et de confiance, aussi bien à l'égard des patients que de leurs proches. Nous nous attendons évidemment à ce que ces valeurs soient partagées par les personnes qui fréquentent notre institution et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elles soient respectées.

Chambre

Les unités de soins sont organisées sur plusieurs étages. Dès que votre état de santé le permet, vous êtes transféré dans une chambre à l'étage.

Si vous bénéficiez d'une **couverture d'assurance en division commune**, vous êtes hospitalisé dans une chambre à deux lits. Vous disposez d'espaces collectifs (salle à manger, salle TV, salon, terrasse, etc.).

Si vous bénéficiez d'une **couverture d'assurance en division privée**, vous êtes hospitalisé dans une chambre à un lit. Vous disposez de diverses prestations hôtelières.

Radio - Télévision

Les unités de soins sont équipées de radio, télévision, lecteur DVD et chaîne hi-fi. L'usage des radios et télévisions est réglementé par l'équipe soignante.

Les appareils personnels, radio, télévision, ordinateur portable, console de jeux, ne sont en principe pas autorisés.

Téléphone

Chaque unité de soins dispose d'un numéro de téléphone direct. La secrétaire d'unité vous le transmet sur demande.

Vous pouvez recevoir des appels téléphoniques sur le réseau hospitalier, de préférence entre 17h00 et 20h00.

Des cabines téléphoniques publiques sont à votre disposition dans chaque unité de soins et à côté de la cafétéria.

Des cartes de téléphone sont en vente à la cafétéria.

L'utilisation du téléphone mobile est tolérée durant votre hospitalisation sauf avis contraire de l'équipe soignante.

L'hôpital décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de votre téléphone mobile.

Internet



Signalé par un pictogramme, un accès Wi-Fi gratuit est disponible à la cafétéria et vous permet de surfer gratuitement sur Internet. Il suffit de sélectionner le réseau HVS_GUEST et de lancer votre navigateur, puis de suivre les instructions d'identification. Un code envoyé par SMS permet de se connecter au réseau.



Courrier

Le courrier est distribué une fois par jour, le matin.

Vous pouvez faire suivre votre courrier ainsi que les journaux et revues auxquels vous êtes abonné sans mentionner l'hôpital, en indiquant simplement votre nom à l'adresse suivante:

Route de Morgins 10, 1870 Monthey.

Vous avez la possibilité de remettre le courrier en partance à la réception qui fait office de bureau postal.

Des journaux sont à votre disposition à la cafétéria et dans les unités de soins.

Kiosque

Le kiosque se situe dans la cafétéria de l'hôpital.

Horaires:

- Semaine 08h00 à 19h00
- Week-end et férié 10h00 à 19h00

Cafétéria – Repas

La cafétéria se situe après le bâtiment administratif (réception).

Horaires:

- Semaine 07h30 à 19h30
- Week-end et férié 10h00 à 19h30

Vous y trouvez des boissons, sandwiches, viennoiseries et friandises.

Selon votre état de santé, vous prenez votre repas dans l'unité de soins ou à la cafétéria aux horaires suivants:

Dans l'unité de soins	Semaine	Week-end et férié
matin	07h30 à 08h30	08h00 à 09h00
midi	12h00 à 12h30	12h00 à 12h30
soir	18h00 à 18h30	18h00 à 18h30

À la cafétéria	Semaine	Week-end et férié
matin	07h30 à 08h30	dans l'unité de soins
midi	11h30 à 13h15	11h45 à 12h45
soir	18h00 à 18h45	18h00 à 18h45

La consommation d'alcool n'est pas autorisée.

L'équipe de cuisine propose également des menus «Fourchette Verte».

Les régimes spéciaux sont prescrits par votre médecin en collaboration avec la diététicienne.



Tabac

Tous les locaux, cafétéria comprise, sont des zones non fumeurs.

Alcool – Drogue – Objets dangereux

Toute consommation d'alcool et de stupéfiants est strictement interdite. Elle peut entraîner le renvoi de l'établissement.

Les objets dangereux sont interdits.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans les unités de soins et à la cafétéria.

Autorisation de congé

Pendant votre séjour, des congés peuvent être organisés. Ils se discutent et se décident avec l'équipe soignante, votre médecin, votre famille ou vos proches. La durée d'un congé ne devrait pas dépasser 24 heures.

Associations d'entraide – Brochures d'information

Des brochures d'information concernant la maladie psychique, la promotion de la santé et les associations d'entraide sont à votre disposition dans les unités de soins, à la cafétéria et à la réception.

Des membres de l'AVEP (Association Valaisanne d'Entraide Psychiatrique) et de Synapsespoir (Association de proches de personnes souffrant de schizophrénie) assurent une permanence chaque semaine à la cafétéria. Un espace de rencontre est à disposition. Les personnes souffrant de troubles psychiques, ainsi que les familles concernées, peuvent rencontrer les membres de ces associations.

Des conférences organisées en soirée par l'AVEP sont ouvertes à toute personne concernée par la maladie psychique.

AVEP
Synapsespoir
Association Pro Mente Sana

www.avep-vs.ch
www.synapsespoir.ch
www.promentesana.org

Vie spirituelle

Sur demande, le personnel peut vous mettre en relation avec un représentant de votre confession.

Un aumônier catholique est présent à la cafétéria le vendredi à midi.

Les horaires des messes sont affichés à la chapelle et à la cafétéria.

Vous pouvez vous recueillir à la chapelle durant les heures d'ouverture affichées devant l'entrée.

Visites

Horaire conseillé pour préserver l'organisation des soins: 16h30 - 20h00.

Les visites que vous souhaitez sont toujours les bienvenues, sauf contre-indication médicale.

Les visiteurs peuvent, s'ils le désirent, prendre leur repas ou une consommation avec vous à la cafétéria ou, avec l'accord de l'équipe soignante, en ville.

Les visiteurs doivent s'annoncer auprès de l'équipe soignante.



Les sorties ont lieu, en principe, entre 09h00 et 11h00.

Votre sortie se prépare dès que possible en concertation avec vous, votre famille ou vos proches. La date est fixée en accord avec votre médecin hospitalier qui enverra un rapport de votre hospitalisation et, au besoin, téléphonera à votre médecin traitant avec lequel vous reprendrez contact pour la suite du traitement.

Avant de quitter l'hôpital:

- Adressez-vous à votre infirmier référent afin que vous soient remis les documents nécessaires (ordonnances, courriers médicaux, certificat d'hospitalisation, rendez-vous, médicaments personnels, ...).
L'hôpital ne fournit pas les médicaments pour le retour à domicile (week-end et jours fériés compris).
- Pensez à retirer les valeurs que vous avez éventuellement confiées au personnel infirmier.
- Acquittez-vous des éventuels frais à votre charge (appels téléphoniques, internet, ...).
- Vérifiez que vous n'avez oublié aucun effet personnel dans votre chambre.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires pour la suite de votre traitement. Il vous sera peut-être proposé de poursuivre votre traitement ou de participer à des activités de groupes auprès de notre service de psychiatrie ambulatoire dans l'un des Centres de Compétences en Psychiatrie et Psychothérapie (CCPP) de Monthey, Martigny, Sion ou Sierre.

Le droit à l'information est un élément fondamental de la relation patient – soignant pour une prise en charge thérapeutique de qualité, respectueuse de l'autonomie du patient.

Si vous rencontrez un problème ou en cas de questions sur le déroulement de votre prise en charge, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre infirmier référent. Ils pourront vous apporter des réponses qui permettront, nous l'espérons, de résoudre les difficultés et clarifier les incompréhensions.

Nous vous encourageons à lire la brochure «**l'essentiel sur les droits des patients**». Cette brochure décrit les droits qui vous sont reconnus, notamment par la loi cantonale sur la santé, et explique comment ils s'appliquent.

Il s'agit des droits suivants:

- Le droit à l'information
- Le consentement libre et éclairé
À l'Hôpital du Valais, la déclaration du consentement éclairé, signée par le patient avant une intervention, comprend une information sur le deuxième avis et des modalités pratiques pour exercer ce droit.
- Vous avez aussi la possibilité de consulter un autre professionnel de votre choix pour un deuxième avis médical. Nous pouvons vous aider à ce sujet. Il est prudent de vous renseigner préalablement sur la prise en charge par votre assurance de ce deuxième avis médical.
- Les directives anticipées, le représentant thérapeutique et le mandat pour cause d'inaptitude
- Le droit au libre choix
- Les mesures de contention et les traitements sans consentement
- Le secret professionnel
- L'accès au dossier médical
- Le droit à être accompagné
- Le don d'organes et de tissus

Pour toute question relative aux droits des patients:

- Affaires juridiques et éthiques de l'Hôpital du Valais: 027 603 67 30 ou 603 67 21
- Médiateur du Valais romand: Service de la santé publique, Av. du Midi 7, 1950 Sion, 027 606 49 00.

La brochure «**l'essentiel sur les droits des patients**» est à votre disposition aux admissions, à la réception et dans les unités de soins.

Vous pouvez également télécharger gratuitement cette brochure sur:

www.vs.ch/sante ainsi que sur le site internet de l'Hôpital du Valais: www.hopitalvs.ch > Patients et visiteurs > Droits des patients.

Espace d'écoute pour les patients et leurs proches à l'Hôpital du Valais

Cet espace offre une écoute active et une aide personnalisée par des conseillers formés à la médiation.

Il permet aux patients et à leurs proches d'exprimer toute suggestion ou doléance en lien avec le séjour à l'hôpital.

L'espace d'écoute est situé à **l'entrée de l'Hôpital de Sion**. Une permanence sans rendez-vous est assurée les jours ouvrables de 13h30 à 17h30, le mercredi de 14h à 18h.

Les prises de contact sont aussi possibles par:

- e-mail: espace.patients@hopitalvs.ch
- téléphone: 027 603 88 88
- courrier à: Hôpital du Valais (RSV) - Hôpital de Sion
Espace d'écoute pour les patients et leurs proches
Case postale 736
1951 Sion

ACCÈS ET PLAN DU SITE

En voiture

En venant du Valais central: sortie 19: Bex – Monthey sud

En venant de Lausanne: sortie 18: Saint-Triphon – Pas-de-Morgins – Monthey nord

En train Gare CFF – Monthey

AOMC – Monthey Ville

Parking

En visite: parking visiteurs

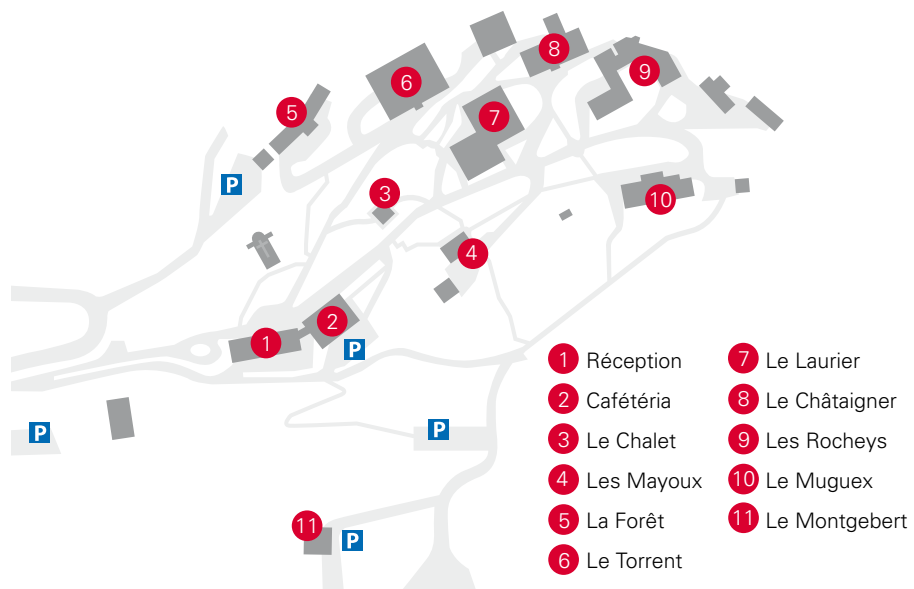
Visite prolongée ou hospitalisation: parking du Montgebert, Av. de France 49 à Monthey.

Cinq bâtiments accueillent les unités de soins, en dehors de la cafétéria, du bâtiment administratif et de la grande salle polyvalente.

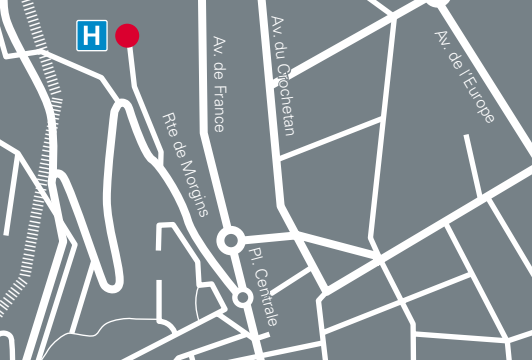
Plusieurs panneaux d'orientation jalonnent le parc.

La circulation en voiture est interdite à l'intérieur du parc sauf autorisation particulière.

Les taxis, appelés d'une unité de soins ou de la réception, vous attendent devant la réception.



L'être humain au centre.



Hôpital du Valais (RSV)

Hôpital de Malévoz

Rte de Morgins 10, 1870 Monthey

0800 012 210

Service de psychiatrie et de psychothérapie hospitalière adulte

Unité de psychiatrie adulte 1

Mugex 027 604 74 20

Unité de psychiatrie adulte 2

Laurier 027 604 74 50

Unité de psychiatrie adulte 3

Châtaignier 027 604 74 11

Unité de psychiatrie adulte 4

Forêt 027 604 75 10

Service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée

Unité de psychiatrie de la personne âgée

Rocheys 027 604 75 00